

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Band:</b>	21 (1950)
<b>Heft:</b>	10
<b>Artikel:</b>	Après une enquête sur les aspirations et les soucis du monde ouvrier
<b>Autor:</b>	Bindit, Marcel
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-825419">https://doi.org/10.5169/seals-825419</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## *Après une enquête sur les aspirations et les soucis du monde ouvrier*

### INTRODUCTION

Pendant la dernière guerre, le peuple suisse a bénéficié de quelques expériences sociales intéressantes et salutaires. Par exemple, l'institution quasi spontanée des caisses de compensation a permis à tous les soldats d'envisager la mobilisation avec le minimum indispensable de calme et de sécurité : les premiers besoins matériels de chaque foyer se trouvaient couverts par une nouvelle forme de solidarité nationale dont les bienfaits allèrent croissant au cours des six ans de guerre.

Qui nierait le fonctionnement remarquable qu'a eu le service du rationnement ? Malgré le tort que lui occasionnaient ceux qui, ne se pliant pas à ses règles voulaient conserver pour eux seuls la grande part aux dépens de celle des autres, le système suisse a compté parmi les meilleurs. Le contrôle des prix ne semble pas avoir nui non plus à l'ensemble du pays, ni l'impôt sur les bénéfices de guerre et celui que prélève encore notre canton sur certains gains spéculatifs. On pourrait encore signaler un certain nombre de mesures d'ordre économique, politique ou social prises par nécessité, par ou sans les pleins pouvoirs, pour conserver à notre peuple le maximum possible de stabilité et de confiance. La situation était devenue particulièrement délicate au moment où il fallut, en plus du danger d'invasion, conjurer celui de la cinquième colonne et de sa propagande. Les menées défaitistes s'attaquaient à la fois à tous les milieux de notre population.

C'est alors que, par un effort d'information méthodique et objective, le service d'*« Armée et Foyer »* intervint à son tour. La vigoureuse campagne qu'il entreprit parmi la population civile et dans l'Armée permit de maintenir ou de rétablir, au sein même des difficultés de l'heure, des contacts nombreux et féconds entre les différents milieux du pays, qui conservaient ou retrouvaient ainsi la possibilité de « penser suisse ».

### Causes et but de l'enquête

En 1945, la guerre des armes se termine en Europe, l'atmosphère se détend. Il va falloir reconquérir la paix, et ce après une lutte meurtrière dont les vainqueurs s'étaient donné pour tâche de terrasser un régime de tyrannie qu'on avait vu presque triompher. Mais la fin des hostilités n'a pas apporté la tranquillité. Cela avait commencé par la « drôle de guerre » pour aboutir à la « guerre froide » d'aujourd'hui, qui n'a encore rien résolu.

En Suisse, après la dernière mobilisation, la vie civile reprend immédiatement son cours. Le rythme accéléré du travail a bientôt fait de capter toutes les énergies. Les commandes affluent. Dans l'industrie, on va bientôt manquer de temps et de bras pour répondre aux besoins des pays ravagés. On assiste à une véritable mobilisation des travail-

leurs indigènes et étrangers ; les heures de travail supplémentaires se multiplient à foison. C'est l'abondance, malgré la hausse des prix.

Au sein de cette prospérité, on a cependant l'impression d'un malaise, d'une vague inquiétude. En 1943 déjà, les syndicats ouvriers disaient leur déception en présence d'une trop lente réalisation des progrès entrevus dans la collaboration entre les différents groupements de l'économie nationale, employeurs et employés, ouvriers, patrons et paysans, capital et travail. Dès 1941, on avait abondamment commenté les perspectives qui semblaient s'ouvrir dans la vie économique et sociale ; contrats collectifs, commissions paritaires, communautés professionnelles, communautés d'entreprises, etc. En 1943, le monde ouvrier se laisse gagner à l'impression que, moins inquiets déjà quant à la fin et aux conséquences de la guerre, les milieux patronaux se montrent moins pressés de poursuivre les entretiens amorcés en vue de ce qu'on appelait la déproletarisation des populations industrielles. Et deux ans plus tard, en 1945, malgré les nombreux contrats collectifs en vigueur, les commissions ouvrières créées dans bien des usines, et les fonds de prévoyance surgis un peu partout dans les grandes entreprises, l'observateur s'étonne de voir réapparaître progressivement dans le pays les ordinaires parois de verre entre les classes de la population, surtout dans les milieux de l'industrie, où des ouvriers, même des employés et des techniciens recommencent le procès du patronat, qu'ils accusent de s'enrichir sans plus tenir compte des inquiétudes et des expériences des dernières années.

C'est alors que, récemment fondée, la Commission sociale de l'ADIJ décide d'organiser une enquête parmi les ouvriers du Jura. La tâche envisagée consiste à recueillir en toute liberté et toute impartialité un certain nombre de renseignements susceptibles de donner une idée aussi juste que possible du climat réel de nos cités laborieuses. Le résultat des observations faites pourra être transmis ensuite aux divers milieux intéressés : ouvriers, patrons et pouvoirs publics. Bel idéal au service d'une noble cause, pensions-nous, un peu naïvement peut-être. Nous disions, à juste titre, semble-t-il : A quoi servirait-il d'avoir gardé nos frontières pendant six ans contre un envahisseur éventuel pour voir surgir ensuite un conflit intérieur qui déchirerait le pays ? Et l'enquête fut lancée, lentement, après maintes précautions pour ne froisser personne et éviter les plus gros obstacles.

### Inquiétude patronale et craintes ouvrières

Avant de préciser les questions à poser, nous avions tenu à prendre contact avec le monde patronal pour le mettre au courant de la « pureté de nos intentions ». D'avance, nous avions décidé que la politique des salaires ne serait pas touchée, que nos investigations ne porteraient que sur la vie même du travailleur dans l'entreprise, sur la nature des rapports humains entre employeurs et employés, sans empêter en quoi que ce fût dans le domaine de la finance ou de la technique. Ayant ainsi bien limité le champ de notre curiosité, nous pensions rester sur un plan général utile à tous.

Il fallut cependant constater que, malgré les précautions prises et toute discréction garantie, la majorité des patrons consultés ne cachaient pas leur anxiété, jugeant que l'ADIJ sortait de son domaine

et s'engageait dans une voie épineuse. Les plus inquiets nous disaient leur crainte de nous voir « réveiller le chat qui dort » ou provoquer « une nouvelle offensive du drapeau rouge ». D'autres reconnaissaient à l'origine de notre entreprise une bonne volonté manifeste, mais pour une cause vouée à l'insuccès, peut-être au ridicule, tout au plus susceptible de favoriser l'élosion d'une économie dirigée. On nous signala l'éventuelle mauvaise foi et l'incompréhension de certains milieux ouvriers. Il y eut aussi quelques pressions pour décourager notre imprudence. Nous restions cependant désireux de tenter un effort, attendu que notre commission comptait en son sein l'un ou l'autre patron, et non des moindres, qui ne se montrait nullement effarouché. Et c'est ainsi qu'après diverses entrevues dans les milieux patronaux, un questionnaire fut mis au point et répandu dans nos villages.

Des feuilles d'enquête partirent en masse. Première expérience : il en revint sensiblement moins : quelque 200 sur 4000. D'habitude, on compte un retour de 10 %. La raison du petit nombre nous fut expliquée de divers côtés par des intéressés : la crainte. Certains, désireux de ne rien écrire, vinrent faire leurs confidences dans le creux de l'oreille. D'autres, malgré toute la discrétion assurée, déclarèrent ne pas vouloir répondre, même quand l'agent récepteur était à leurs yeux un homme de toute confiance. Motif ? Des représailles éventuelles en cas de ralentissement dans le travail. Dans une localité syndiquée presque au 100 %, il fallut même se contenter d'une cueillette particulièrement maigre : on se rappelait les expériences pénibles et les déceptions de la dernière crise. Dans l'ensemble, la récolte fut cependant assez substantielle pour nous encourager finalement à en tirer un certain nombre d'observations et de conclusions.

## Questions et réponses

### 1. Etat civil et situation de famille. Profession et fonction dans la profession. Genre d'entreprise.

Ont répondu des hommes de milieux très divers : horlogers, mécaniciens, techniciens, employés et commis, décolleteurs, fondeurs, moulleurs, raboteurs, monteurs, découpeurs, etc., ouvriers et manœuvres, verriers, maçons, peintres, menuisiers, scieurs, bûcherons et autres artisans. Quant aux âges, il y a du plus jeune au grand-père.

### 2. Votre travail convient-il à vos goûts, à vos aptitudes ? Sinon, pourquoi ?

La majorité des réponses est affirmative. Donc, relativement peu d'hommes mal orientés. Ceux qui se plaignent regrettent de n'avoir pu faire un véritable apprentissage. Certains manœuvres rappellent un ancien métier qu'il a fallu abandonner au cours de la dernière crise pour conserver un gagne-pain. Plusieurs voudraient pouvoir s'adonner mieux à leur travail,... mais il faut produire. Un tréfileur déclare : Chaque ouvrier sait qu'il pourrait faire mieux, mais il n'a pas la possibilité de le prouver. D'où, concluons-nous, un commencement d'insatisfaction chez ceux qui aiment le travail bien fait.

Un ouvrier du gaz fait remarquer que son métier lui plaît mieux, s'il pouvait le pratiquer d'après les clauses du contrat qu'il a signé. Deux ouvriers meuniers font la même observation. Il va sans dire qu'il y a là une condition capitale. Un employé soumis à un régime non conforme aux engagements pris de part et d'autre risque de rejoindre,

à plus ou moins brève échéance, le clan des révoltés en puissance, s'il n'a pas la possibilité de s'entretenir librement et assez tôt avec son employeur.

### 3. Aimez-vous votre métier ? Pourquoi ? Sinon pourquoi ?

Un ouvrier de chantier répond affirmativement, ajoutant que « le travail pénible dispense de penser à autre chose ». Un autre regrette d'être manœuvre et pauvre. Il aurait voulu mieux. Alors qu'un ouvrier mécanicien déclare que son métier lui a été imposé, d'autres, des horlogers, voient dans le leur de la variété, des possibilités d'initiative ; ils vont jusqu'à parler d'héritage, de métier de famille. Ceux qui s'expriment ainsi travaillent dans de petits ateliers où les « parties » sont peu brisées.

Pourquoi j'aime mon métier, dit un décolleteur ? Parce que c'est le mien et que je le sais ; alors qu'un monteur répond : « parce qu'il me fait vivre ». Un électricien parle de diversité, et des risques intéressants qu'il rencontre au cours d'une semaine de travail. Un gratteur déclare que la concurrence de la machine ne lui inspire aucune crainte. On le comprend, il ne gratte que des pièces de machine.

« C'est tout simple, dit un verrier ; depuis mon enfance, j'allais à la verrerie. » Un ouvrier d'usine nous dit qu'il aime son métier par obligation ; d'autres, des manœuvres, trouvent leur travail trop facile et monotone, ajoutant qu'ils ne l'aiment pas. « Oui, affirme un peintre en bâtiment, j'aime mon métier : il crée quelque chose. »

Nous pourrions conclure sur ce point en constatant que, d'une manière générale, les « métiers intelligents » plaisent. Les autres, parce qu'ils sont trop simples, ne sont que des gagne-pain. On les pratique sans les aimer. Du point de vue social, c'est là une constatation grosse d'importance.

### 4. Pourquoi avez-vous choisi votre métier ?

Les manœuvres et les pauvres répondent généralement de la même manière : ils n'ont pas eu les moyens de trouver mieux. Un polisseur dit qu'il aurait voulu devenir avocat ; un maçon avait rêvé d'un bureau de poste. Un alésoeur avait songé au métier de vacher, mais il était l'aîné de 9 enfants et il avait dû gagner tout de suite. Il est allé où on l'a mis. Un contremaître serait devenu paysan, s'il l'avait pu.

Plus que toute autre, cette rubrique fait constater que l'orientation professionnelle et l'apprentissage doivent être toujours plus à la disposition de chacun, sans parler des études pour les plus doués et des bourses pour ceux qui en ont besoin.

Nous avons découvert encore un charron qui aurait voulu faire des études, un décolleteur qui se serait senti des aptitudes pour la peinture de décoration, un monteur qui se verrait cuisinier, et un verrier pharmacien.

### 5. Vous intéressez-vous à la vie de l'entreprise qui vous occupe ? Comment et pourquoi ? Sinon, pourquoi ?

Voici quelques réponses lapidaires citées textuellement :

- |                |  |
|----------------|--|
| Un manœuvre :  | Non, parce qu'on ne m'écouterait pas.                                  |
| Un autre :     | Non, les patrons ne le désirent pas.                                   |
| Un troisième : | Pas assez. Il y a pourtant des ouvriers sincères, mais ils sont rares. |
| Un peintre :   | Pas du tout. Deux patrons suffisent pour commander.                    |
| Un horloger :  | Non, c'est une société qui ne demande aucun conseil.                   |

Un mécanicien :	Non, je ne suis qu'ouvrier.
Un autre :	Non, nous n'en avons ni l'occasion, ni le droit.
Un horloger :	Non, aucun droit pour l'ouvrier.
Un manœuvre :	Non, pas assez payé, alors que la Direction gagne des millions.
Un autre :	Il le faut bien, pour avoir mon pain assuré.
Un découpeur :	Non, je ne m'intéresse qu'à mon travail.
Un décolleteur :	Non, je ne fais que mon travail.
Plusieurs :	Non, aucune possibilité.

Voilà une première équipe, représentant des négatifs et des déçus. Il y a aussi des réponses positives. Assez nombreux, certains disent : « Oui, je m'intéresse à la vie de l'entreprise en travaillant bien. » D'autres disent : « ...par goût du métier ». Des membres de syndicats ou de commissions ouvrières rappellent qu'ils ont leur organe à disposition ou que ce dernier leur a donné des responsabilités qui les mettent en contact direct avec l'employeur. Un aide-mécanicien répond : « Je me considère comme un rouage de l'usine. Je tiens à faire toujours mieux ce qui m'est confié. »

Un autre mécanicien dit : « Oui, car la coopération totale contribuerait à la prospérité de l'entreprise. Maintenant, l'ouvrier n'est qu'un numéro. »

Un commis : Oui, par conscience professionnelle.

Un mécanicien outilleur : Oui, car j'ai été le premier mécanicien de l'entreprise.

Un horloger : Oui, parce que cela me fait vivre et que je suis traité en collaborateur.

Un adoucisseur : Oui, l'atelier est petit, et le patron fait souvent ses confidences à l'un ou l'autre de ses ouvriers.

Dans un certain nombre d'entreprises, on ne manque pas de signaler la présence d'un journal d'usine, lu avec intérêt.

La diversité et le nombre des réponses nous fait penser que cette question de l'intérêt à l'entreprise se révèle particulièrement importante. Où l'ouvrier se sent membre d'une équipe, d'un groupe ou d'un ensemble, il donne une réponse positive. Où il se croit un élément isolé, il donne un non tout sec ou une appréciation désabusée, indifférente ou passive. Il est détaché, ne comptant que sur sa paie, acquise par un effort, si possible, minimum.

## 6. La Direction renseigne-t-elle la personne sur la vie de l'entreprise ? Si oui, par quel moyen (journal, assemblées, commission ouvrière, syndicats) ?

Sur ce point, la majorité des réponses s'expriment par un simple « non ». Certains ouvriers (FOMH et FOBB) disent qu'ils sont orientés par leur syndicat. D'autres déclarent devoir se contenter des indications générales de la presse. Dans les petits ateliers, les ouvriers sont généralement renseignés oralement par les patrons. Il n'en pourrait guère être autrement, quand le contact personnel est de tous les instants.

Les Commissions ouvrières existent dans la plupart des grandes entreprises et semblent y rendre vraiment service, quand elles ont réussi à y acquérir réellement droit de cité. Après avoir entendu, à ce sujet, des ouvriers, des employés, des chefs et des patrons, nous croyons pouvoir dire que créer une commission ouvrière est une chose, la faire vivre et prospérer dans un maximum d'indépendance et d'objectivité en est une autre. Tout dépend du climat de l'entreprise, de l'air qu'on y respire. Une commission ouvrière ne peut rayonner utilement que

dans une atmosphère de confiance, qu'il faut avoir soin d'entretenir et de renouveler constamment. Il s'agit ici d'une expérience sociale nouvelle réclamant des hommes (patrons, chefs et ouvriers) décidés eux-mêmes à faire œuvre nouvelle sur le plan de la collaboration dans un esprit de communauté. Dans une entreprise industrielle, les rapports humains calqués simplement sur ceux d'une hiérarchie imitée de l'organisation militaire ne suffisent pas. Le patron aussi bien que l'ouvrier, et vice-versa, doit abandonner dès le départ l'attitude de méfiance des rapports ordinaires. Devenue sceptique dans tant de domaines, notre génération a beaucoup à apprendre par cette formule, si elle veut s'engager dans des voies nouvelles qui la conduisent et la maintiennent à l'abri des grands bouleversements sociaux issus des catastrophes qu'on n'a pas su prévoir.

Les journaux d'usine, d'après les réponses recueillies, semblent être encore peu nombreux. Presque pas d'écho. Quant aux assemblées d'information du personnel, nous ne trouvons rien dans les rapports écrits. Oralement, on nous dit que les conférences de chefs, tenues dans le cadre même de l'usine, sont instituées un peu partout dans les entreprises assez importantes. En ce qui concerne l'ensemble du personnel, on est plutôt tenté d'organiser une course, un voyage en commun, un repas ou une soirée récréative. Belles attentions, assez loin cependant d'une participation effective de chacun à la vie même de l'entreprise. Certes, le patron doit rester le chef. Mais il y a des fabriques dont le patron s'exagère l'utilité de sa puissance en présence d'un personnel qu'il n'intéresse à son aventure que par la paie et l'une ou l'autre œuvre sociale dont il est parfois le seul maître. La preuve est faite, pourtant, que partout où le patron est seul à pouvoir décider en toutes choses, il prépare lui-même, souvent sans s'en douter, un prolétariat authentique, dont les membres se reconnaissent par leur indifférence croissante et leur passivité à l'égard de tout ce qui ne concerne pas leurs avantages immédiats et égoïstes. C'est ainsi que s'opère, chez nous comme ailleurs, la « massification » (en allemand : Vermassung) d'une population qu'on n'aura plus qu'à amuser et à distraire après le travail, jusqu'au réveil d'un mécontentement populaire qu'on peut toujours craindre quand s'annonce le chômage.

#### **7. Etes-vous écouté lorsque vous donnez une idée sur l'organisation du travail ou la fabrication ?**

Ici les réponses sont particulièrement laconiques : oui, non. En général, elles sont affirmatives. Parfois un ouvrier signale qu'il vaut mieux, pour sa propre sécurité, ne pas donner à son chef l'impression qu'on a trouvé sans lui un nouveau perfectionnement.

#### **8. Pensez-vous que les rapports entre la Direction et le personnel pourraient être améliorés ? Si oui, par quels moyens ?**

Certains disent : oui, mais sans commentaires. C'est la minorité. Par quels moyens ?... Les avis varient, probablement en fonction du climat des diverses entreprises. Beaucoup réclament, où cela n'existe pas, l'institution d'une commission ouvrière ou d'un journal. Quelques-uns attendent des gratifications ou de meilleurs salaires. D'autres, plus évolués ou mieux payés, demandent de connaître les bilans, ou de se voir intéressés d'une manière ou d'une autre à la marche de l'usine. Le rôle d'agent producteur et impersonnel, lié à l'employeur seulement par l'échange d'un travail contre une paie ne leur paraît plus suffisant. Ce vœu rejoint celui des nombreux « spécialistes » penchés sur les problèmes que soulève ce qu'ils appellent le malaise ouvrier. Nous reviendrons sur ce point lors de nos conclusions.

**9. Les ouvriers ont-ils quelque chose à dire dans la gestion des œuvres sociales ?**

En général, non. Les petites entreprises n'ont pas d'œuvres sociales. Parmi les grandes, on en signale quelques-unes dont les œuvres sociales sont complètement remises aux soins du personnel, et, paraît-il, ces œuvres sont bien gérées. Certaines usines ont eu recours au système de gérance paritaire, à côté d'autres dont les œuvres sociales dépendent de l'autorité patronale, malgré le règlement qui, parfois, pourrait donner l'illusion du contraire. En fait d'œuvres sociales, notre région connaît surtout des caisses de maladie ou de prévoyance, parfois une fondation ou une coopérative de logements. Tombant sous le coup de la loi, ces fondations sont soumises au contrôle de l'autorité communale.

**10. Avez-vous pu passer la période de guerre sans contracter de dettes ? Sinon, quelle fut la cause de l'endettement ?**

La majorité des réponses fait constater qu'il a fallu faire des dettes. Les familles qui ont pu tenir le coup disent avoir dû s'imposer de sérieuses restrictions sur le nécessaire quotidien. Les causes ordinaires de l'endettement remontent presque toujours au mariage, à une naissance, à la maladie ou à l'apprentissage des enfants. Ceux qui se sont imposé des sacrifices s'expriment, en général, sans amertume, même dans les localités où la période de guerre a vu s'édifier de magnifiques fortunes. L'institution des caisses de compensation a heureusement contribué, dès le début des mobilisations, au maintien d'un bon moral au sein de la troupe et parmi la population civile.

**11. Quels sont vos principaux soucis d'avenir ?**

- a) en ce qui vous concerne ?
- b) en ce qui concerne vos enfants ?

Toutes les réponses convergent vers l'un des quatre pôles suivants :

- 1. Me marier et payer mes dettes.
- 2. Elever mes enfants et leur apprendre un métier.
- 3. Avoir un gain assuré, même en temps de chômage, si possible
- 4. Pouvoir garantir mes vieux jours en bénéficiant de l'AVS et sans être à charge de personne.

Certains rappellent que leur femme va en fabrique et qu'ils voudraient la voir au foyer parmi ses enfants. Un seul dit avec optimisme : « Je me tirerai toujours d'affaire. » Presque toutes les réponses relèvent de ce double souci devenu constant parmi les ouvriers qui pensent : l'inquiétude de se sentir dépendant de circonstances internationales sur lesquelles on a l'impression de ne rien pouvoir ; la crainte d'être déclaré « vieux » trop tôt. Si l'AVS, malgré les critiques dont elle est parfois l'objet, n'était pas entrée en vigueur il y a deux ans, l'anxiété serait plus forte, surtout depuis qu'on reparle de chômage.

**12. Quelles sont vos préférences dans l'utilisation de vos loisirs ? (Bricolage, jardinage, lecture, musique, chant, sport, cinéma ?)**

Comme il est normal, les goûts sont variés. En général, on parle de bricolage, de lecture et de sport. Certains vont au cinéma, dans les limites de leurs moyens. Les éleveurs de poules et de lapins ne sont pas rares, ainsi que les « rôdeurs de montagne », les pêcheurs et, suivant les régions, les petits agriculteurs. Il y a même des occupations assez distinguées : perfectionnement professionnel, propagande syndicale, musique, philatélie, dessin, apiculture, vol à voile, aviation, etc. Nous ne pourrions donc pas dire, d'après les réponses reçues, que notre

population s'engourdit. Nous avons cependant l'impression que ceux qui nous ont écrit font partie d'une élite que tout le monde ne suit pas.

## Conclusion

Après avoir recueilli et compulsé les résultats de l'enquête que nous venons de commenter, nous avons hésité à les communiquer. La guerre finie, il nous semblait que l'esprit de nos populations industrielles, au sein d'une abondance de travail imprévue, se modifiait rapidement, comme si on voulait oublier. Les employeurs se montraient pressés de répondre aux nombreuses commandes venant de toute part. Les ouvriers étaient heureux de trouver à gagner sans restrictions ; et de partout surgissait dans le pays un besoin général de rattraper le temps perdu en s'amusant et en voyageant. Dans les cités industrielles, les sociétés sportives repassaient au premier plan dans l'occupation des loisirs. Le jour à l'usine le soir en société, telle s'annonça d'emblée la nouvelle orientation pour beaucoup ; et il semblait tout naturel de remettre à plus tard l'effort social inachevé. Est-il injuste de dire qu'une fois l'AVS votée, ce fut le commencement d'un retour progressif vers une certaine indifférence collective, naturellement toute exception gardée. « L'un n'a-t-il pas sa vache, et l'autre sa charrue ? » disait le poète. Et la sagesse populaire d'ajouter : « Quand on a le travail et la santé... » C'est vrai, mais pour autant que l'organisation sociale de ce travail dont on parle tant assure le maximum possible de sécurité matérielle et de dignité sociale à chacun.

Avant la guerre, l'Occident se voyait menacé de trois dangers. Il n'en reste plus qu'un, mais de taille. Qu'adviendra-t-il de nous ? C'est là une question qu'il est permis de se poser. Conscient d'une certaine inquiétude, latente chez beaucoup, nous avions lancé notre questionnaire jurassien. Nous savions que ce « malaise ouvrier » dont on avait beaucoup parlé pendant la guerre n'était pas dissipé, qu'un certain nombre de questions posées n'avaient pas encore leur réponse. Il avait été relativement facile, et surtout utile, durant les mobilisations, d'expliquer à la troupe et aux populations civiles guettées par diverses propagandes subversives que l'après-guerre permettrait de sérieux efforts et de beaux succès dans la voie d'une mutuelle compréhension sociale. La défense totale du pays exigeait cette vigilance et les perspectives nouvelles que l'on entrevoyait au-delà du libéralisme économique traditionnel. Notre avis est qu'aujourd'hui, entre l'Est et l'Ouest, la même perspicacité s'impose dans un pays comme le nôtre qui voudrait continuer à éviter les catastrophes. Nous savons bien que les FM et les fortins de béton ne suffisent pas. On disait régulièrement chez nous que la démocratie économique et sociale devait se joindre à la démocratie politique, que, la première faisant défaut, la deuxième entrerait progressivement en léthargie ; et ces paroles trouvaient audience dans tous les milieux, semblait-il. Des économistes avertis et écoutés expliquaient à de grands auditoires ce que devait signifier « la montée ouvrière », annonçant que le monde des ateliers et des chantiers méritait plus que des réjouissances populaires répétées, pour être pris au sérieux comme une population faite de gens devenus majeurs. Et l'on acceptait ce langage. Même l'étranger faisait savoir qu'il comptait sur les solutions suisses préparées à l'abri de nos fron-

tières. Faut-il répéter que, sur terre jurassienne, tous les partis politiques ont inscrit il y a plus de 15 ans la communauté professionnelle, par exemple, dans leurs programmes officiels ? Et voilà que le risque d'après-guerre le plus sérieux semble être l'indifférence, dans nos régions industrielles.

1950 paraît marquer la fin du « boom », donc le retour à une économie qui redonne à chacun le temps de réfléchir. Nous savons que beaucoup de gens, patrons et ouvriers, restent indifférents jusqu'à la porte du chômage. Mais tout le monde n'en est pas là. Il reste chez nous des élites : élite patronale, élite ouvrière, élite paysanne qui se sont toujours refusées aux lois trop simples de l'égoïsme insouciant ou intéressé. C'est à ces élites, réparties dans nos campagnes, nos villes et nos villages, que nous pensons en sortant des cartons le résultat de notre enquête. Les problèmes que pose le travail à notre génération ne sont pas résolus, pas plus à l'usine qu'à la campagne. Dans les divers milieux de notre pays, comme ailleurs, il y a des hommes qui cherchent.

Au Jura aussi, dans les différentes associations professionnelles, on essaie de comprendre et de s'orienter. Ceux qui se désintéressent sont cependant trop nombreux. Par exemple, quand un patron croit par avance que rien ne peut changer dans sa conception sociale, il court fortement le risque de se tromper, aussi bien que l'ouvrier qui vient dire « qu'il n'y a qu'à... ». On trouve des syndicalistes trop étroits, doctrinaires, mais aussi des patrons qui, syndiqués eux-mêmes, s'opposent chaque fois qu'ils le peuvent à toute organisation ouvrière. Et quand le libéralisme économique s'altère au point de n'être plus qu'une routine individualiste mêlée d'un peu de paternalisme, il ne saurait susciter des flots d'enthousiasme parmi les subordonnés d'une entreprise. Certes, de belles œuvres sociales ont vu le jour dans nombre de nos usines. Certaines sont magnifiques, surtout quand l'esprit qui les anime permet à l'employé de ne plus sentir du tout sa subordination lorsqu'elle n'est pas nécessaire.

Notre dernier mot sera celui-ci : Le dialogue entre les divers tenants des mêmes problèmes économiques et sociaux se passe trop souvent encore entre gens qui s'opposent, ou tout au moins s'observent. Pour le moment la puissance paraît encore reposer plutôt sur ceux qui ont que sur ceux qui font. En d'autres termes, l'élément humain, dans les divers degrés de la hiérarchie économique, est encore trop subordonné à l'élément argent, machine ou technique. D'où ce besoin croissant de réhabilitation de l'homme tout court devant les produits et les conséquences de sa technique. Les différentes formes du socialisme sont toutes, par leur origine, des tentatives plus ou moins heureuses de redressement de l'homme devant la machine et l'argent. Répondre à ces aspirations par des formes trop courtes d'un libéralisme incomplet serait tirer devant la cible. En Suisse, il s'agit spécialement de trouver un ordre de travail qui évite à la fois les exagérations du capitalisme, du collectivisme, de l'étatisme et du libéralisme économique. Notre pays vit d'un régime fédéraliste qui doit être élargi aux domaines économique, politique et social. C'est bien ce que chacun disait pendant la guerre. Il s'agirait maintenant de préciser quelques réalisations et d'en informer l'opinion, afin que chacun pût se persuader que notre économie évolue réellement vers un but concerté et admis par les différents groupements intéressés. Il serait alors pos-

sible de discuter utilement sur la part effective à réserver, dans l'élaboration du statut nouveau, aux groupes de travailleurs qui ne détiennent pas d'argent, qu'il s'agisse de la communauté générale d'une profession ou de l'organisation particulière d'une entreprise. Les initiatives de collaboration professionnelle sont trop rarement mises en évidence, et pourtant il y en a. Les journaux feraient bien de remplacer ici et là une colonne d'accidents et de « chiens écrasés » par des informations de ce genre. Il ne serait pas impossible d'expliquer en langage accessible à Monsieur tout-le-monde le fonctionnement ou les principes de tel contrat collectif ou de tel système de salaire. Il ne serait pas très difficile non plus de commenter et de comparer les diverses manières utiles ou nuisibles dont l'Etat peut se servir dans la vie économique de tel ou tel secteur. Bref ! une foule de domaines complémentaires dans la vie économique et sociale peuvent donner matière à information. Pourquoi ne pas essayer en dehors des journaux spécialisés, souvent trop techniques, de créer une opinion saine, parce qu'éclairée, qui puisse servir d'appui à ceux qui cherchent et proposent des solutions nouvelles adaptées aux circonstances. Il s'agit rien moins que d'accorder les violons helvétiques, si l'on veut maintenir l'harmonie.

MARCEL BINDIT

## Etalon-or et monnaie franche

Le problème de la monnaie se pose aujourd'hui sur le plan international d'une manière plus pressante que jamais. Et pourtant, il fut un temps où commerçants et financiers pouvaient se livrer à leurs transactions sans se soucier de la question des paiements et des transferts de fonds.

En effet, le libéralisme économique nous avait gratifié d'un système monétaire excessivement simple dont le parfait fonctionnement n'a d'ailleurs pas été une des moindres causes de l'essor économique du XIX<sup>e</sup> siècle : le système de l'étalon-or. Il n'est pas dans notre propos d'en exposer ici tout le mécanisme. Nous en rappellerons pourtant très sommairement le principe.

Pour que le commerce puisse se développer et qu'une division internationale du travail puisse s'établir, il est nécessaire que les hommes usent d'un moyen d'échanges commun. Celui-ci doit satisfaire un certain nombre d'exigences comme l'inaltérabilité, la résistance à l'usure, la malléabilité, l'homogénéité ; il doit être divisible, facilement identifiable et d'un transport facile. Les métaux rares, l'or en particulier, étaient prédestinés non seulement à remplir la fonction de moyen d'échanges, mais encore de servir de base aux relations monétaires. C'est ainsi qu'est née la monnaie or. Dès lors, et compte tenu de la liberté d'échanges existant, il suffisait que chaque pays fixât un rapport d'échange entre l'unité monétaire et une quantité de métal jaune pour que les monnaies pussent être librement converties. En pratique, cela permettait à un propriétaire de pièces d'or ou de billets de banque suisses de les changer en tout temps en monnaie ou en or d'un pays tiers (par exemple des Etats-Unis), au pair entre le franc et le dollar,